



Réseau de chaleur à Saint Cassien (38)



Silo intégré à la nouvelle salle polyvalente

Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO₂. La très bonne maîtrise de la combustion et le très haut rendement des chaudières automatiques (au-delà de 80%) en font une énergie renouvelable.

Économiquement, le bois garantit une stabilité des coûts du combustible. Il est généralement fourni sur la commune, le canton ou à défaut sur le territoire. Le prix du kilowatt heure utile bois, environ deux fois moins élevé que celui du fioul, ne subit pas les aléas géopolitiques auxquels sont soumis les énergies fossiles, et le budget qui lui est consacré est réintroduit dans l'économie locale à travers la rémunération du prestataire responsable de l'approvisionnement. La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance.

Enfin, toutes les essences de bois sont acceptées par les chaudières automatiques, et le bois utilisé comme combustible est généralement extrait de la forêt de proximité où on le trouve en abondance. Il contribue à l'éclaircir et à l'entretenir plus régulièrement.



Le Bâtiment

Le réseau de chaleur de la commune de Saint-Casien permet le chauffage de l'ensemble des bâtiments suivants :

- Cantine-garderie/salle des mariages
- Vestiaire du stade de football
- Grande école des marronniers (avec logement)
- Mairie
- Eglise
- Petite école La Fontaine (avec logement)
- Nouvelle salle polyvalente (ouverte en 2010)



Travaux d'enfouissement du réseau de chaleur

Installation et caractéristiques techniques

Besoins de chaleur utile : 155 624 kWh/an

Consommations bois : 73 tonnes soit 282 MAP*

Consommation : 95% des besoins sont couverts par le bois - 5% sont couverts par le fioul

Marque de la chaudière bois : Hargassner

Puissance de la chaudière bois : 200 kW

Puissance de la chaudière fioul : 200 kW

Volume utile silo : 40 m³ utile

L'autonomie : 7 jours en période de pointe

Nombre de livraisons nécessaires : 7/an

Réseau de chaleur : 230 mètres linéaires

*MAP : m³ apparent de plaquettes



Chaudière bois

Approvisionnement

Approvisionnement : Sarl COTTE, Montagne (38)

Combustible : plaquettes forestières

Livraison : par benne basculante (7 livraisons par an)

Bénéfice environnemental : environ 64 tonnes d'équivalent CO₂ évitées par an

Réalisation

Maître d'oeuvre : ADF - Agence Des Fluides - COGNIN (73)

Installateur : Glénat Père et Fils - TULLINS (38)

Investissements

Attention - Le montant des aides peut varier. Il est sujet aux modifications des politiques des différentes collectivités territoriales.

Renseignements AGEDEN

► **Investissement total** (montant H.T.) : 230 000 €

► **Subventions** (base sur montant H.T.) (la demande date de 2008)

- Région Rhône Alpes : 59 382 €
- Conseil général de l'Isère : 23 100 €
- ADEME : 16 144 €

Total subventions : 98 626 €

Le Bois Énergie - décheté

Le choix du bois décheté comme énergie, encore appelé « plaquette forestière », est en mesure de répondre aux différents objectifs qualitatifs et aux contraintes qui sont fixées lors de la réalisation d'une unité de chaufferie, collective ou individuelle.

Investir dans une chaufferie automatique au bois c'est investir pour le futur, en soutenant un avenir énergétique durable et l'économie de notre territoire tout en construisant notre indépendance énergétique.



Contacts

AGEDEN
Énergies Renouvelables en Isère
Le Trident – Bât A
34 avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 23 53 50
Fax : 04 76 23 53 51
E-Mail : infoenergie@ageden.org
Site internet : www.ageden.org

